AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2-4-74 735094

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 30 FRS

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 6 - 4 AVRIL 1974.

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER.

Le nombre des périthèces arrivant à maturité continue à augmenter sensiblement. Cette augmentation devrait persister si les conditions climatiques restent favorables. La pluie du 28/3 a pu provoquer surtout sur le Poirier des contaminations de gravité assez réduite, compte tenu de l'importance faible à moyenne de la projection. Les taches correspondantes ne devraient pas apparaître avant les 10-15 avril aux températures actuelles. Pour la plupart des variétés de Poirier et au moins pour les variétés hâtives de Pommier, la végétation se trouve maintenant dans une période d'accroissement rapide, période qui se situe à partir de E-E2 pour le Poirier et dès C3-D pour les variétés de Pommier dont les bourgeons sont à feuilles développées. Cet accroissement rapide est actuellement le facteur qui intervient le plus (pluviométrie exceptée) dans le renouvellement des traitements.

OIDIUM DU POMMIER : les premiers symptômes de dégâts ont été observés. Adjoindre un fongicide efficace contre cette maladie dans la bouillie anti-tavelure. Nous rappelons que le soufre est phytotoxique sur les variétés de Pommier du groupe "red".

CHENILLES : les premiers dégâts de Tordeuses ont été observés.

TORDEUSE DE LA PELURE : le traitement conseillé dans le précédent bulletin peut être appliqué sur Pommier.

PUCERONS : les premiers foyers de P. brun du Pêcher ont été notés fin mars.

HOPLOCAMPES DU POIRIER ET DU PRUNIER : le traitement est à effectuer au début de la chute des pétales (stade G pour le Poirier, aux 3/4 de la chute des pétales pour le Prunier). Il ne concerne que les vergers attaqués l'année dernière. Peuvent être utilisés : Lindane et Parathion éthyl 20 g, Parathion méthyl 25 g, Azinphos 40 g, Phosalone 60 g, Malathion 75 g.

PSYLLES DU POIRIER : les toutes premières éclosions viennent de se produire. Les pontes paraissent encore réduites. Il semble qu'il soit encore un peu tôt pour intervenir. A cette époque, les produits utilisables sont : Lindane 30 g, Oléoparathion 25 g de m.a./Hl.

ACARIENS : des éclosions massives de Bryobe ont été observées. Cet acarien ne se rencontre pratiquement que sur arbres peu ou pas traités.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : les projections d'ascospores étant possibles, la protection des framboisiers contre cette maladie peut débuter.

P334

GRANDES CULTURES

MELIGETHES DU COLZA : Comme nous l'avions pensé, les premières captures dans les postes de piégeage se sont produites dès le 23 mars. Les populations sont devenues rapidement importantes dans certaines cultures, nécessitant parfois un traitement. La baisse des températures a ensuite freiné l'activité de ce ravageur. Depuis quelques jours, avec les températures plus douces, de nouvelles captures se produisent et vont s'intensifiant. Nous rappelons que les différents seuils justifiant un traitement sont de 1 insecte par inflorescence au stade "boutons accolés", de 2 à 3 au stade "boutons écartés". La détermination de la population d'un champ suppose un examen de préférence aux heures chaudes de la journée de 100 inflorescences prises au hasard. Pour le choix des produits, voir "Protection des Abeilles".

CHARANCONS DES SILIQUES : les premiers adultes ont été capturés dans le poste de piégeage de la région de Rambouillet. Ces captures sont encore très faibles. Toutefois si les températures s'élevaient, il y aurait lieu de bien surveiller les cultures. Aucun traitement ne

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur-Gérant: L. BOUYX

se justifie lorsqu'il y a en moyenne moins d'1 charançon par hampe florale en bordure. Si en bordure ce seuil est atteint, pénétrer dans le champ pour évaluer la population. Le traitement ne doit alors être appliqué que si la présence de 1 charançon par hampe florale est relevée.

ALTISES DES CRUCIFERES ET DU LIN : l'enrobage des graines avant le semis avec une spécialité à forte teneur en Lindane permet de limiter les dégâts au moment de la germination.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : la reprise d'activité s'est effectuée vers le 25 mars.

BOTRYTIS DU FRAISIER : (cultures en plein air) nous rappelons que le premier traitement doit se situer au stade "boutons blancs".

MOUCHE DU CHOU : les sorties d'adultes se poursuivent.

* En traitement du sol, en pépinières de choux, les doses de Chlorfenvinphos et de Trichloronate peuvent être réduites respectivement à 50 g et 25 g à l'are.

* En traitement au pied des choux, la lutte peut être assurée :

- par dépôts de granulés après plantation ou reprise des plants avec Diazinon, Chlorfenvinphos, Trichloronate.

- par arrosage après reprise avec une bouillie à base de Diéthion 30 g, Diazinon 40 g, Bromophos 50 g de m.a./hl à raison de 1 litre de bouillie pour 10 plants.

- par poudrage : Lindane.

TOUTES CULTURES

PROTECTION DES ABEILLES : l'emploi de substances toxiques pour les abeilles est interdit pendant la floraison des plantes mellifères (cultivées ou spontanées). Si un traitement doit être appliqué pendant cette période, sont seuls autorisés les insecticides et acaricides non dangereux pour les abeilles, mentionnés dans la liste "Délais d'emploi des pesticides ..." qui vous a été distribuée. Toutefois il convient d'éviter l'utilisation de ces derniers produits pendant les heures chaudes de la journée.

Pour les cultures de Colza, l'emploi des insecticides dangereux pour les abeilles doit cesser dès l'apparition des premières fleurs.

RECTIFICATIF : Dans la liste "Délais d'emploi" (page 4 du bulletin n° 4) lire : Hydroxyde de tricyclohexylétain 7 jours au lieu de 30 jours.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des
Avertissements Agricoles
H. SIMON et R. MERLING

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
R. SARRAZIN